

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 14 février 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3867-2013 Phase 3B – Énergir Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Metro / CONFIRMATION DE PARTICIPATION DU ROÉÉ À LA SÉANCE DE TRAVAIL DU MOIS DE MARS 2019
N.D. : 1001-099B

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre de la Régie en date du 07 février dernier ([A-0204](#)) concernant la tenue d'une séance de travail le 4, le 11 ou le 12 mars 2019 dans la phase 3B du dossier mentionné en rubrique. Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) tient à informer la Régie qu'il sera représenté par son analyste, monsieur Bertrand Schepper ainsi que possiblement par son procureur soussigné.

Cependant, monsieur Schepper et le procureur soussigné mentionnent qu'il serait préférable que la séance de travail ne se tienne pas le 4 mars qui tombe pendant la relâche scolaire. Concernant les 11 ou le 12 mars prochains, en raison d'autres engagements, nous avons une préférence pour le 12 mars.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
cc: (courriel seulement)

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Dossiers Réglementaires Énergir
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ